



**ENVIE DE
MENER
UN PROJET ?**
LA VILLE
DE PLŒMEUR
T'AIDE

**AIDE AUX
PROJETS
DE JEUNES**



DIFFÉRENTES
AIDES
POSSIBLES



TU T'ENGAGES
À PRODUIRE UN
ÉVÉNEMENT OU
UNE ANIMATION
DE RESTITUTION

RENSEIGNEMENTS
STRUCTURE INFO-JEUNESSE
18 RUE DE KERVAM / 02 97 86 41 03



**PLŒMEUR
PLAÑVOUR**

LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU DISPOSITIF

- Avoir entre 13 et 25 ans
- Résider à Plœmeur
- Les projets doivent relever d'une finalité sociale, culturelle, sportive ou solidaire, collective ou individuelle.
- La mise en œuvre du « retour » de projet exige une implication dans la vie de la cité et une ouverture aux habitants de la commune

LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- Lorsque votre dossier est réputé complet et conforme aux critères d'éligibilité, vous devrez soutenir votre projet devant une commission.
- À l'issue de cet entretien, la commission arrête la nature et le montant de l'aide. Elle émet un bordereau de décision qu'elle transmet au vote du Conseil Municipal, qui validera ou non le bordereau de la commission.

NATURE DE L'AIDE

- Aspect logistique : des appuis matériels et techniques
- Aspect pédagogique : soutien d'un animateur de la structure d'Info Jeunes
- Aspect financier : une aide financière peut être accordée selon la nature du projet et le nombre de participants, dans la limite des crédits alloués

DÉPÔT ET RETRAIT DU DOSSIER

Le dossier est à retirer au SIJ.
Dûment complété, il doit être adressé au :
STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE (SIJ)
18 rue de Kervam - 56270 Plœmeur
Tél : 02.97.86.41.03
Mél : pij.ploemeur@ploemeur.net



PLŒMEUR
PLAÑVOUR